



PARCOURS 6 | Travailler avec les artistes plasticiens

Du 29 au 31 mai 2018 | 9 h 30-13 h et 14 h-17 h 30

FICHE DESCRIPTIVE

ORGANISATEUR

BBB centre d'art
96, rue Michel Ange 31200 Toulouse
05 61 13 37 14 | contact@lebbb.org | www.lebbb.org
N° SIRET : 392 477 592 000 35 - Code NAF/APE : 9499Z
association loi 1901 non assujettie à la TVA
N° de déclaration organisme de formation : 73310510431

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Chercher et sélectionner un artiste plasticien en fonction du projet : atelier, résidence ou exposition/édition
- Définir et valoriser les plus-values du travail avec un artiste plasticien
- Préparer une collaboration efficiente et harmonieuse, dans le respect de la réglementation comptable, sociale et juridique
- Connaître et maîtriser les dispositifs de financement des projets d'éducation artistique et culturelle, de résidence et d'édition
- Savoir construire un projet d'action artistique et culturelle, une résidence ou une politique d'édition et répartir les rôles de chaque interlocuteur

PROGRAMME DETAILLE

Première journée : préparer l'intervention d'un artiste pour un atelier à destination des publics

- Principes de l'éducation artistique et culturelle
- Répartition des rôles : artiste, chargé.e des publics/médiateur.trice, autres interlocuteurs
- Les dispositifs de financement d'éducation artistique et culturelle du Ministère de la Culture et de l'Éducation Nationale
- Les différentes formes de rémunération d'un artiste-auteur, les barèmes de prix
- Les activités accessoires de la Maison des artistes
- Les agréments

Deuxième journée : monter un projet de résidence d'artistes

- La résidence d'artiste : méthodologie, typologies, exemples, historique
- La programmation, le projet d'établissement
- Les différentes formes de rémunération d'un artiste-auteur, les prix pratiqués dans le secteur
- Outils juridiques et comptables : contrats, facturation
- Les financements des résidences au national et à l'international

Troisième journée : monter une exposition/projet d'édition avec un artiste plasticien

- Construction d'une programmation artistique
- Répartition des rôles : artiste, directeur.trice artistique, commissaire d'exposition
- Le droit d'auteur (définition d'un auteur, d'une œuvre, droits moraux et patrimoniaux, les contrats)
- Les obligations des diffuseurs (inscription auprès des caisses de cotisations sociales, contribution sociale des diffuseurs, versement des cotisations sociales précomptées, la facturation et le

remboursement de frais)

- Le statut d'artiste-auteur (statut social et fiscal, la Maison des Artistes et l'Agessa, liste des activités artistiques et accessoires déclarables), les autres statuts et dispositifs pour rémunérer un artiste plasticien
- La chaîne du livre, la conception d'une politique d'édition

PUBLIC CONCERNE

Professionnels ou bénévoles de structures de diffusion, d'action culturelle, d'animation ou de l'éducation.

FORMATRICES

Pauline Grasset, chargée d'accompagnement, BBB centre d'art : spécialisée dans le statut d'artiste-auteur (obligations juridiques, sociales et fiscales) ainsi que dans le droit d'auteur et la contractualisation. Titulaire d'une licence en histoire de l'art, d'un diplôme de CPI et d'un DU en propriété intellectuelle, elle est formatrice au BBB centre d'art depuis 2013.

Stefania Meazza, chargée des formations, BBB centre d'art : spécialisée en méthodologie de présentation du travail à l'oral et à l'écrit et dans l'écosystème de l'art contemporain. Titulaire d'une maîtrise en histoire de l'art contemporain et d'un master en métiers de l'exposition, elle est formatrice au BBB centre d'art et enseigne à l'Institut supérieur des arts de Toulouse.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation collective alternant participation active et exposé de contenu : échanges entre participants, apport de contenus, exercices pratiques à partir des situations, des projets et de l'activité des participants.

Supports distribués en fin de formation : outils pratiques (modèles de facture, contrats, formulaires administratifs), sous format électronique.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates et horaires : du mardi 29 au jeudi 31 mai 2018 | 9 h 30-13 h et 14 h-17 h 30

Durée : 3 jours (21 heures)

Lieu : BBB centre d'art, 96 rue Michel-Ange 31200 Toulouse

Tarif et financement : 750 € TTC / Possibilité de prise en charge par votre OPCA / Financement individuel et situation spécifique en tarif réduit / Pour toute demande de prise en charge, contactez-nous au moins 1 mois et demi avant la formation

Inscription : Stefania Meazza, s.meazza@lebbb.org, 06 69 77 78 91